



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° 21-03-10

Séance du 15 mars 2021

AFFAIRES FINANCIERES **COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2020**

L'an deux mille vingt et un, le quinze mars à dix-sept heures, les membres du Comité Syndical de Traitement des Déchets Ménagers du Sud-Est Seine et Marne, dont les représentants ont été légalement convoqués, se sont réunis à Nangis, RD619-ZI, en séance à huis clos, sous la présidence de Monsieur Éric JEUNEMAITRE, Président.

Titulaires présents : M. et Mmes LE BOUTER, DELANNOY, BOURCIER, CRAPARD, FOURREY, HARSCOËT, SOSINSKI, PATRON, JEGO, CHIANESE, AMABLE, MARTI, QUERMELIN, BOLZE, FONTAN

Suppléants présents : M. et Mmes LECLERC, DUVERNEIX, CONDAMINET, FENOT, CANAPI, BEAUGELET, BALDY

Représentés :

Excusés : M. BRICHET

Secrétaire de séance : M. PATRON

Date de la convocation	: 05 mars 2021
Nombre de délégués en exercice	: 23
Nombre de délégués présents	: 22
Suffrages exprimés	: 22



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° 21-03-10

Séance du 15 mars 2021

AFFAIRES FINANCIERES **COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2020**

Le président ERIC JEUNEMAITRE est sorti de la salle.

Les résultats de la gestion budgétaire de la Collectivité pour l'exercice 2020 se présentent comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT:

DEPENSES	6 307 902,26 €
RECETTES	10 131 350,72 €
SOLDE DE L'EXERCICE (excédent)	3 823 448,46 €
EXCEDENT REPORTE	1 126 677,29 €

EXCEDENT CUMULE	4 950 125,75 €
------------------------	-----------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	4 174 977,92 €
RESTES A REALISER (dépense)	554 339,82 €
TOTAL DES DEPENSES	4 729 317,74 €

RECETTES	4 173 790,12 €
RESTES A REALISER (recette)	0,00 €
TOTAL DES RECETTES	4 173 790,12 €

SOLDE DE L'EXERCICE (déficit)	1 187,80 €
SOLDE REPORTE (déficit)	3 659 400,70 €
BILAN CUMULE (déficit)	3 660 588,50 €

SOLDE DES RESTES A REALISER	554 339,82 €
------------------------------------	---------------------

SOLDE GLOBAL DU BUDGET (excédent)	735 197,43 €
--	---------------------



Envoyé en préfecture le 23/03/2021

Reçu en préfecture le 23/03/2021

Affiché le



ID : 077-257705574-20210315-210310-BF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° 21-03-10

Séance du 15 mars 2021

Le bilan cumulé des sections d'investissement et de fonctionnement présente, pour l'année 2020, un excédent global de 735 197.43 €.

LE COMITE SYNDICAL APRES EN AVOIR DELIBERE,

A L'UNANIMITÉ, SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR DELANNOY,

APPROUVE LE COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2020 DU SYTRADEM, TEL QU'IL A ETE PRESENTE.

Ainsi fait et délibéré
Pour expédition conforme,
Le Président,



Éric JEUNEMAITRE

Certifié exécutoire et transmis en Préfecture, le 23 mars 2021

Affiché, le 23 mars 2021

Le Président,


Éric JEUNEMAITRE

